



## Les Louperivois toujours fortement opposés au déménagement de leur traverse

**Rivière-du-Loup, le 1<sup>er</sup> octobre 2025** – La Ville de Rivière-du-Loup a présenté ce mercredi les résultats d'un sondage réalisé auprès de ses citoyens afin de connaître leur opinion quant au déménagement de la traverse annoncé par le gouvernement du Québec. On y apprend notamment que la population est toujours fortement opposée à l'idée de perdre sa traverse et qu'elle soutient massivement la Ville dans ses efforts pour obtenir l'ensemble des données et des documents qui ont mené le gouvernement à prendre une décision aussi inattendue que controversée.

« Ça va faire cinq ans que la Ville se bat pour obtenir de la transparence de la part du premier ministre François Legault et de son gouvernement, explique le maire Mario Bastille. On avait besoin de savoir si la population est toujours derrière nous et si les efforts déployés dans les dernières années en valaient la peine. Les résultats sont sans équivoque : à Rivière-du-Loup, notre traverse, on y tient... et plus que jamais! Le travail n'est pas fini, loin de là : que j'en fasse partie ou non, le prochain conseil municipal devra se relever les manches et poursuivre le mandat que la population lui confie. »

L'étude permet de déterminer que le maintien du service de traversier à la Pointe de Rivière-du-Loup est important pour 84 % des Louperivois. Avec une marge d'erreur estimée à 3,36 %, 19 fois sur 20, l'énorme taux d'appui n'a pratiquement pas changé par rapport au dernier coup de sonde sur la question effectué en 2022. C'est donc dire que Rivière-du-Loup et ses citoyens n'ont toujours pas digéré la décision du gouvernement actuel, pas plus qu'ils n'en ont compris les motivations. En effet, pour 86 % des gens concernés, la Ville doit poursuivre ses démarches afin d'obtenir les documents et les données qui ont conduit à la décision finale, laquelle apparaît encore aujourd'hui aussi douteuse et déconnectée de la volonté du milieu.

Menée par la firme Léger du 5 au 25 août dernier, l'enquête a permis à 1 127 ménages Louperivois de faire entendre leur voix et de donner leur opinion sur cette délicate question. Au final, 850 questionnaires ont été pris en compte dans l'enquête afin de pondérer les résultats obtenus et obtenir un échantillon représentatif de la population.

...2





Sans surprise, les préoccupations de la population concernent les impacts économiques appréhendés, par exemple la baisse anticipée de la notoriété de la ville. Quatre personnes sur cinq sont d'avis que la perte du service de traversier nuira beaucoup au développement de Rivière-du-Loup comme destination touristique. Selon eux, les impacts se feront sentir sur toute la communauté d'affaires, ce qui inclut les commerces à proximité du quai, les entreprises du secteur récréotouristique, les établissements hôteliers, les utilisateurs de la marina et aussi, pour 77 % des gens, sur l'ensemble des industries et des PME de la région.



Visiblement irrités par la façon dont le gouvernement du Québec a donné suite à la recommandation de la Société des traversiers du Québec sans d'abord s'être assuré de son acceptabilité sociale, les Louperivois sont plus que jamais mobilisés. Sans avancer de date, la Ville et ses partenaires étudient la possibilité de tenir un grand rassemblement populaire pour attirer les yeux de tout le Québec sur cet enjeu régional majeur et démontrer leur attachement au service de traversier à la Pointe. Ce sont près de deux personnes sur trois qui souhaitent qu'une marche ou une vigie soit organisée et, de ce nombre, 81 % se montrent intéressés à y prendre part.



« Je demande au premier ministre François Legault, au ministre des Transports Jonatan Julien ainsi qu'à la ministre du Tourisme et ministre responsable de la région Amélie Dionne de poser un regard neuf sur ce dossier de première importance dans le Bas-Saint-Laurent, ajoute le maire. Vous avez un an pour prouver aux gens de Rivière-du-Loup et des environs qu'ils méritent votre respect. Eux, ils vous ont fait confiance, lors dernières élections provinciales, pour entendre leurs préoccupations et prendre des décisions en leur nom. Reconsidérez votre décision ou faites-nous la preuve hors de tout doute, en fournissant toutes les données disponibles, que vous avez pris une décision responsable, tant sur le plan budgétaire que sur le plan humain, pour l'avenir de la traverse Rivière-du-Loup–Saint-Siméon. Il n'en tient qu'à vous de rétablir ce lien de confiance avec la population qui, apparemment, n'endosse pas votre façon de gouverner dans ce dossier. »

Pour tous les résultats et l'historique du dossier, consultez le [VilleRDL.ca/traverse](http://VilleRDL.ca/traverse).

– 30 –



Source : Pascal Tremblay, directeur  
Service des communications  
418 867-6706